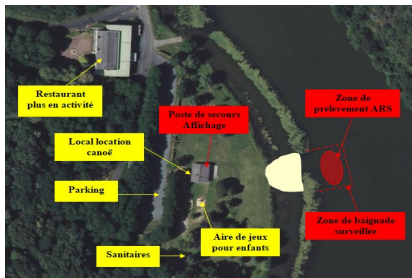
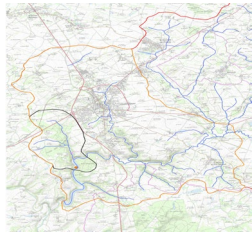


fiche synthèse

Profil de baignade de Touchegray (retenue de l'Angle Guignard)																
Profil élaboré le : 29 juin 2018																
Caractéristiques de la baignade				Date de MAJ : 10/06/2024												
Nom de la baignade : Touchegray Commune : Chantonnay Département : Vendée Région : Pays de la Loire Responsable de l'eau de baignade : Isabelle MOINET Période d'ouverture : du 29 juin au 1er septembre 2024 Heures de surveillance : Tous les jours de 12h à 19h. Fréquentation moyenne : - Équipements : Poste de secours - 2 WC Accessibilité aux animaux : Non Autres activités : Pêche, activités nautiques, jeux pour enfants				Schéma de la zone de baignade 												
Historique de la qualité de l'eau Qualité de l'eau au cours des 5 dernières années				Photo de la zone de baignade 												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				2019	2020	2021	2022	2023								
2019	2020	2021	2022	2023												
Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années				Carte de la zone d'étude 												
Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade												
2023	Aucune pollution au cours de l'année 2023.															
2022	Aucune pollution au cours de l'année 2022.															
2021	Aucune pollution au cours de l'année 2021.															
2020	Aucune pollution au cours de l'année 2020.															
2019	Aucune pollution au cours de l'année 2019.															
2018	Aucune pollution au cours de l'année 2018.															
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion																
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions										
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions										
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet										
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions										
Eaux usées	Très significatif	AC : 800 m ANC : 0 m	Observations visuelles quotidienne mesures T°C : eau, air, transparence, présence de vents (mesures et directions), météo, odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal) et affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si nécessaire	Mise en place de toutes actions pour diminuer les dysfonctionnements des STEP et des réseaux de collecte Suivi de la mise aux normes des ANC défectueux										
Élevage	Très significatif	250 m				Sensibiliser les agriculteurs à des pratiques visant à mieux préserver les milieux aquatiques et les aider à leur mise en pratique										
Eaux pluviales	Peu significatif	Toute la zone d'influence														
Les animaux sauvages	Non significatif	Sur la retenue				Veiller à limiter le développement des populations de ragondins et avifaune										
Pêche	Non significatif	Sur la retenue				Inciter à une pratique raisonnée de l'amorçage										
Étangs	Non significatif	6 000 m				Recenser les plans d'eau sur la zone d'étude										
Sylviculture	Non significatif	1 500 m				Sensibiliser les exploitants forestiers au respect des milieux aquatiques lors de l'exploitation et de la plantation de massifs forestiers										
Réseau ferré	Non significatif	3 500 m	Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès de la SNCF sur la réouverture de la baignade / aux traitements employés pour le désherbage des voies ferrées													